

AVIRON

INDOOR

ATHLÉTICISME
SPORTS
2022-23

Dispositions spécifiques

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHÉLEMY

FFA

Mickael MARTEAU

Cadre, Conseiller Technique Sportif,
Référént FFA Scolaire

Anne TOLLARD

Enseignante EPS / Académie de Créteil
Présidente de la commission scolaire FFA

Denis VIQUERAT

Enseignant EPS / Académie de Grenoble

UNSS

Luc CRISPON

Enseignant EPS / Académie de Nice

Christine JULLIEN

Enseignant EPS / Académie de Grenoble

Olivier WINTER

Enseignant EPS / Académie de Lille

Appel à candidature

Référént FFA

Mickael MARTEAU

2022
2023

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales » ainsi qu'au règlement fédéral 2020-2024.

[LIEN](#)

IMPORTANT

- La lecture de cette fiche sport « **Dispositions Générales** » ainsi que du « **Règlement fédéral** » sont indispensables pour une bonne compréhension / connaissance de la « **Fiche Sport AVIRON INDOOR** ».

Dispositions particulières Aviron Indoor

Tous les licenciés UNSS à l'exception des élèves de **Pôle Espoir** sont autorisés à participer.

Championnats de France UNSS Excellence Collèges et Lycées – Aviron Indoor

Organisation de la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus par les équipages lors des deux épreuves.

1. 1 000 mètres à 4 rameurs

- C'est une épreuve unique par équipage de 4 élèves sur 4 rameurs Concept2 sur la distance de 1 000 mètres ;
- Les 4 partenaires rament côte à côte sur 4 appareils ;
- Les écrans calculent automatiquement la moyenne de l'équipage. La position de l'équipage est instantanément représentée par un « bateau » visible sur l'écran géant ;
- Comme dans un bateau d'aviron, tous les membres de l'équipage passeront la ligne d'arrivée en même temps ;
- Puisque c'est la moyenne des 4 qui est prise en compte, il est donc possible d'avoir des élèves d'âge et de niveau différents sans risque particulier.

2 000 mètres en Relais

- Chaque participant d'un équipage parcourt 500 mètres, le plus rapidement possible ;
- Le relais doit s'effectuer entre 470 mètres et 530 mètres par passage de témoin derrière la ligne matérialisée à 5 mètres du pied de l'ergomètre ;
- La technique des changements doit être optimale, de façon à perdre un minimum de temps (4 relais au total) ;
- Le principe de ce relais n'est pas seulement de ramer vite mais aussi de se relayer vite car le chronomètre ne s'arrête pas à chaque changement. Les équipiers peuvent courir dans l'ordre de leur choix.

Les équipes choisissent librement leur niveau de résistance de la machine (niveau 3 recommandé).

Championnats de France UNSS Excellence Collèges et Lycées – Aviron Indoor

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p style="text-align: center;">Une équipe = 8 concurrents</p> <p>Une équipe obligatoirement mixte comprend 2 équipages composés de <u>4 concurrents chacun</u>, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UN équipage de 4 Garçons <li style="text-align: center;">+ - UN équipage de 4 Filles <p>B3, M1, M2, C1.</p> <p style="background-color: yellow;">Elèves nés en</p> <p style="background-color: yellow;">2010-2009-2008-2007</p>	<p style="text-align: center;">Une équipe = 8 concurrents</p> <p>Une équipe comprend 2 équipages composés de <u>4 concurrents chacun</u>,</p> <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UN équipage de 4 Garçons <li style="text-align: center;">+ • UN équipage de 4 Filles <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEUX équipages de 4 Garçons chacun <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEUX équipages de 4 Filles chacun <p>M2, C1, C2, J1, J2 et <u>S1 possible en LP</u></p> <p>Mixité non obligatoire, autorisée dans UNE équipe mais interdite au sein d'UN même équipage.</p> <p style="background-color: yellow;">Précision pour les LP :</p> <p>Mixité possible, au sein d'UN même équipage mais classé en garçons</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre, certifié niveau académique, par académie qualifiée.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive, de l'académie et si possible du même département.</p> <p>Il ne peut pas être rameur lors de la compétition.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront pas participer au championnat de France.</p> <p style="background-color: yellow;">Certifications : Un niveau national sera délivré à partir de cette année</p>	
TENUE DE COMPÉTITION	<p>Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition).</p> <p>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les tenues de club ne sont pas autorisées.</p> <p>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et est compétiteur. Il doit être identifié par un brassard orange.</p> <p>En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.</p>	
RÈGLEMENT	UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>① 1000 m à 4 rameurs</p> <p>② 2000 m en Relais (4x500)</p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Champion d'Académie</p> <p>Repêchages possibles</p>	<p>Champion d'académie (toutes catégories confondues Lyc + LP)</p> <p>Repêchages possibles</p>

NOMBRE D'ÉQUIPES	Une équipe par académie + Repêchages possibles avec un maximum de : - 32 ÉQUIPES	Une équipe par académie + Repêchages possibles avec un maximum de : - 32 ÉQUIPAGES GARÇONS - 32 ÉQUIPAGES FILLES
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Aviron Indoor Excellence Collèges 2023	Champion de France UNSS Aviron Indoor Excellence Lycées 2023 Champion de France UNSS Aviron Indoor des LP ¹ 2023 (si présence de LP dans les lycées-champions d'académies qualifiés, cf. règlement fédéral)

Forfaits

- Tout équipage incomplet, à cause d'un forfait médical ou non médical d'un équipier, est déclaré FORFAIT, entraînant ipso-facto le « **FORFAIT** » de son **ÉQUIPE** (Cf. : nombre d'équipages différent entre la phase qualificative et le Championnat de France).
- Lorsque la compétition est commencée, (à compter du départ de la première course UNSS), si le médecin de la compétition constate l'impossibilité pour un équipier de participer pour cause de maladie ou blessure, et que l'équipe n'a pas de remplaçant sur place, l'équipage auquel ce concurrent appartient est déclaré « **FORFAIT** ».

Qualification académique

Une AS isolée dans son académie devra se joindre à l'organisation d'une académie limitrophe pour pouvoir être qualifiée.

¹ Seuls les LP sont autorisés à faire concourir des S1

Barème

	Equipage
1°	100
2°	95
3°	90
4°	85
5°	80
6°	75
7°	70
8°	65
9°	60
10°	55
11°	50
12°	45
13°	40
14°	35
15°	30
16°	25
17°	23
18°	21
19°	19
20°	17
21°	15
22°	13
23°	11
24°	9
25°	7
26°	5
27°	4
28°	3
29°	2
30°	1
31°	1
32°	1

Par addition des points obtenus par l'ensemble des équipages selon la grille ci-contre.

L'équipe déclarée « Championne de France » est celle qui totalisera le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, on utilise successivement les critères suivants :

- ① le plus grand nombre de filles ;
- ② la moyenne d'âge la plus jeune de tous les équipiers.

Championnats de France UNSS Sport Partagé Aviron

Indoor

Modalités de classification à l'UNSS : C1, C2, C3, C4, C5 : voir fiche sport « **dispositions générales** » pages 9 à 13

Détail des tests de la FFH pour aide à la classification :

<http://www.handisport.org/wp-content/uploads/2017/09/La-classification-jeune-handisport-maj12092017.pdf>

Handicap Physique **ou Moteur**

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIES AUTORISEES et COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>Une équipe = 4 concurrents</p> <p>Pour les élèves en situation de handicap : B, M, C ;</p> <p><i>Possibilité d'avoir 1 J1 au maximum dans l'équipe.</i></p> <p>Pour les élèves valides : B, M, C1.</p> <p>4 compétiteurs, dont <i>au minimum 1 élève</i> en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5).</p> <p>Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>	<p>Une équipe = 4 concurrents</p> <p>Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : M2, C, J, S.</p> <p>4 compétiteurs, dont <i>au minimum 1 élève</i> en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5).</p> <p>Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre, certifié niveau académique, par académie qualifiée.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.</p> <p>Il ne peut pas être rameur lors de la compétition.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p> <p>Certifications : Un niveau national sera délivré à partir de cette année</p>	
TENUE DE COMPÉTITION	<p>Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition).</p> <p>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les tenues de club ne sont pas autorisées.</p> <p>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire. Il peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.</p> <p>En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.</p>	
RÈGLEMENT	UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>① 500 m à 4 (les rameurs sont côte à côte et le bateau avance à la moyenne des 4).</p> <p>② Cas n°1 : Sans rameur en fauteuil nécessitant un matériel spécial : Epreuve 2 = relais 4x500m.</p> <p>Cas n°2 : Elève en fauteuil ou nécessitant l'installation de matériel particulier : Epreuve 2 = 3' à 4</p> <p><i>Voir modalités de départ dans la fiche sur les compensations (Annexe 3)</i></p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Invitation de toutes les AS qui auront justifié d'une participation à une compétition sport partagé au niveau départemental et / ou académique</p>	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France <i>Sport Partagé</i> Collèges Aviron Indoor 2023 (<i>Handicap Physique</i>)	Champion de France <i>Sport Partagé</i> Lycées Aviron Indoor 2023 (<i>Handicap Physique</i>)

Championnats de France UNSS Sport Partagé Aviron

Indoor

Modalités de classification à l'UNSS : C1, C2, C3, C4, C5 : voir fiche sport « dispositions générales » pages 9 à 13

Handicap cognitif

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS et COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>Une équipe = 4 concurrents</p> <p>Pour les élèves en situation de handicap : B, M, C ; <i>Possibilité d'avoir 1 J1 au maximum dans l'équipe.</i></p> <p>Pour les élèves valides : B, M, C1.</p> <p>4 compétiteurs : 2 élèves en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5) associés à 2 élèves valides.</p> <p>Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>	<p>Une équipe = 4 concurrents</p> <p>Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : M2, C, J, S.</p> <p>4 compétiteurs : 2 élèves en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5) associés à 2 élèves valides.</p> <p>Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre, certifié niveau académique, par académie qualifiée.</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.</p> <p>Il ne peut pas être rameur lors de la compétition.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p> <p>Certifications : Un niveau national sera délivré à partir de cette année</p>	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire.</p> <p>Il peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.</p> <p>Une équipe sans Jeune Coach – Jeune Capitaine sera déclassée</p>	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>① 500 m à 4 : les rameurs sont côte à côte et le bateau avance à la moyenne des 4.</p> <p>② Relais 2000 m : 4 x 500 m.</p> <p><i>Voir procédure de départ compensatoire et modalités de passage de relais dans la fiche sur les compensations. (Annexe 3)</i></p>	
TENUE DE COMPÉTITION	<p>Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition).</p> <p>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les tenues de club ne sont pas autorisées.</p> <p>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Invitation de toutes les AS qui auront justifié d'une participation à une compétition sport partagé au niveau départemental et / ou académique.</p>	
TITRES DÉCERNÉS	<p>Champion de France <i>Sport Partagé</i> Collèges Aviron 2023 (Handicap Cognitif)</p>	<p>Champion de France <i>Sport Partagé</i> Lycées Aviron 2023 (Handicap Cognitif)</p>

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats académiques par les coordonnateurs : **jeudi 15 décembre 2022.**

|| Le championnat de France aura lieu le vendredi 27 janvier 2023.

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats Excellence et Sport Partagé ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : **propre à chaque SR**

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Toutes les saisies se feront sur Opuss pour l'année 2022-2023.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Passerelle des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFA

Des équivalences sont actuellement à l'étude.

2022
2023

Innovation

RAME EN 5^{ème} SE JETTE À L'EAU



Depuis 2013, le programme Rame en 5^{ème} a permis à 65 000 élèves de découvrir l'aviron par la pratique en indoor. Face au succès de ce dispositif, il s'imposait d'assurer une passerelle vers la pratique sur l'eau. La Fédération Française d'Aviron a donc élaboré une extension du programme Rame en 5^{ème}, afin de proposer une nouvelle offre aux clubs et aux établissements scolaires.

Le programme Rame en 5^{ème} se jette à l'eau est né !

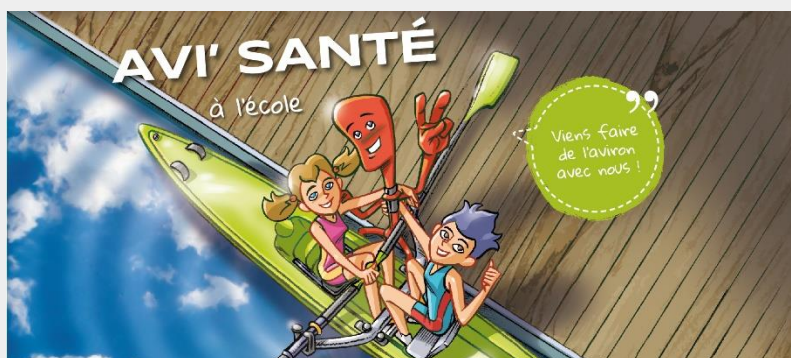
Conçu sur le même principe que Rame en 5^{ème}, Rame en 5^{ème} se jette à l'eau associe une séance en bateau et une sensibilisation à la ressource naturelle : l'eau, en lien avec le programme d'enseignement de physique de 5^{ème}.

Divisée en 3 ateliers, la séance se déroule au sein du club sur une durée moyenne de 3 heures. Les élèves s'initient à la pratique de l'aviron en milieu naturel en bateau individuel ou collectif selon le matériel disponible au sein du club. Un jeu conclut la séance pour permettre aux élèves de mettre à profit les apprentissages acquis lors des deux premiers ateliers.

Pour mettre en place la séance, un kit d'animation, comprenant tous les supports pédagogiques et outils de communication nécessaires, est disponible à la FFAviron sur la boutique fédérale.

Lien <http://scolaire.avironfrance.fr/evenements/rame-en-5eme>

AVI'SANTE



La Fédération Française d'Aviron poursuit le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en cycle 3.

Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6

séances qui permet à l'enfant d'acquérir les fondamentaux de l'activité (équilibre, déplacement, manœuvre, propulsion, rythme) tout en s'amusant.

En parallèle, la FFAviron a développé un outil de prévention et d'éducation à la santé pour ce public, répondant aux enjeux du Parcours Éducatif de Santé (PES) mis en place à la rentrée 2016 par le Ministère de l'Éducation Nationale. Des travaux en sus peuvent donc être faits en classe.

Trois outils pédagogiques Avi'Santé à l'école, illustrés de façon ludique, sont mis à disposition des clubs et des écoles, en libre accès et en version numérique, pour faciliter le développement de la pratique en cycle 3.

Lien <http://scolaire.ffaviron.fr/a-ecole/avi-sante-ecole/avi-sante-ecole>

Annexe 1

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2022 et n'étant pas autorisées à participer en Excellence

Aviron Indoor

NÉANT

Annexe 2

Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours avant les Championnats de France en 2022 et n'étant pas autorisées à participer en Excellence

Aviron Indoor

NÉANT

Annexe 3 - Règles Aviron Indoor



Compensations

Pour le handicap physique (moteur)

Epreuve 1 : 500m à 4

Départ différé selon la catégorie de handicap

C5 : tous les rameurs partent à 0

C4 : le rameur handi + 2 valides partent à 0 puis le 4^e rameur part 5" après

C3 : le rameur handi + 1 valide partent à 0 puis les 2 autres rameurs partent 5" après

C2 : le rameur handi part à 0 puis 5" après partent les 3 valides

C1 : tous les rameurs partent 5" après le départ.

Epreuve 2 :

Cas N°1 : Sans rameur en fauteuil nécessitant un matériel spécial : Epreuve 2 = relais 4x500m.

Le rameur handi part assis et a droit à de l'aide pour descendre de l'ergo et passer le relais (aide par le jeune coach).

A partir de C2, le rameur handi part assis et parcourt moins de distance

C2 : 450m, C3 : 420m, C4 : 390m, C5 : 360m compensée par le rameur valide suivant.

Cas n°2 : Elève en fauteuil ou nécessitant l'installation de matériel particulier (donc pas de relais possible) : Epreuve 2 = 3' à 4 ; Départ différé des rameurs selon le handicap (idem 1^{ère} épreuve)

Pour le handicap cognitif

Epreuve 1 : 500m à 4

Départ différé selon le handicap :

C5 : tous les rameurs partent à 0

C4 : le rameur handi + 2 valides partent à 0 puis le 4^e rameur part 5" après

C3 : le rameur handi + 1 valide partent à 0 puis les 2 autres rameurs partent 5" après

C2 : le rameur handi part à 0 puis 5" après partent les 3 valides

C1 : tous les rameurs partent 5" après le départ.

Epreuve 2 : Relais 4x500m

Ordre de passage imposé 1 handi, 1 valide, 1 handi, 1 valide

Handi C1 = pas de compensation

Le rameur handi (à partir de C2) a droit à de l'aide pour descendre de l'ergo et passer le relais (Jeune Coach). A partir de C2, le rameur handi parcourt moins de distance (C2 : 450m, C3 : 420m, C4 : 390m, C5 : 360m compensée par le rameur valide suivant).

Fiches compensations et passages de relais prévues en avance et contrôlées par le Jeune Juge.

Annexe 4 – Règles minimales pour les championnats d'académie

La participation à un championnat qualificatif est obligatoire. La richesse de la rencontre est indispensable au développement de l'activité dans le respect des valeurs du sport scolaire.

L'organisateur devra mettre en place un déroulement qui permettra de respecter le cadre initialement proposé en qualifiant un nombre d'AS approprié, AS dont le niveau sera susceptible de prétendre à une qualification au niveau national. Le programme du championnat d'académie reste le même que celui du championnat de France.

Une AS isolée dans son académie devra se joindre à l'organisation d'une académie limitrophe pour pouvoir être qualifiée.